



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 22 décembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DU PROJET D'AUTOROUTE EN FLUX LIBRE PARIS- NORMANDIE

Dans le cadre de la priorité accordée par le Gouvernement à la transition écologique des mobilités, les négociations avec la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN) ont abouti autour d'un avenant prévoyant le passage en « flux libre » de l'axe A13-A14, s'accompagnant de projets d'énergies renouvelables sur les emprises libérées par la suppression des barrières de péage.

Sur un trajet Paris – Caen, 5 barrières de péage, qui nécessitent chacune un arrêt, seront supprimées : environ 270 000 usagers par jour bénéficieront du projet.

Les principaux objectifs de l'opération sont ainsi :

- Un **trafic plus fluide** et une **attractivité accrue des territoires traversés** avec des gains de temps estimés à environ 1 400 000 h/an (dont 1 100 000 h/an pour les véhicules légers et 300 000 h/an pour les poids lourds) ;
- **Plus de sécurité** pour les clients et les intervenants de l'autoroute ;
- Une **autoroute plus moderne** ;
- Une **autoroute plus respectueuse de son environnement** :
 - Moins de pollution lumineuse (les barrières de péage sont éclairées, contrairement aux sections courantes des autoroutes) ;
 - Réduction des surfaces artificialisées (la suppression de l'ensemble des plateformes représente 28 ha) et restauration écologique des surfaces libérées ;

- Réduction des émissions de polluants et de gaz à effet de serre, avec des économies de carburants estimées à 9 500 000 l/an (soit environ 23 000 teq CO₂/an)

La mise en service est envisagée mi-2024.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr